



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Elisabeth Borne,
ministre de la Transition
écologique et solidaire**

**Brune Poirson,
secrétaire d'État auprès de la
ministre de la Transition
écologique et solidaire**

**Didier Guillaume,
Ministre de l'Agriculture et de
l'Alimentation**

Paris, le 23 octobre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Règlement européen sur l'impact des produits phytopharmaceutiques sur les abeilles : la France salue le rejet du Parlement européen et rappelle qu'elle était le seul Etat membre à s'être opposé à cette proposition lors du vote au Conseil en juillet

—

Alors que le rapport de l'IPBES publié en mai 2019 souligne que 9% des espèces d'abeilles et de papillons d'Europe risquent l'extinction, le Parlement européen réuni aujourd'hui en session plénière a rejeté la proposition de règlement de la Commission européenne en matière d'évaluation de l'impact des produits phytopharmaceutiques sur les abeilles communes.

« La France se félicite de la décision des parlementaires européens, qui ont désapprouvé un texte ne prenant en compte ni le dernier état des connaissances scientifiques, ni les préconisations de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA). Face à l'ampleur de la disparition des abeilles partout sur notre continent, il est de notre responsabilité collective d'apporter des réponses adaptées aux menaces pesant sur les pollinisateurs » déclare Elisabeth Borne

« La protection renforcée des abeilles est un enjeu majeur pour la préservation de la biodiversité, mais également pour l'agriculture européenne. C'est pourquoi, la France souhaite que l'Union européenne se dote de règles robustes et harmonisées afin de lutter efficacement contre la disparition des insectes pollinisateurs, et éviter des distorsions de concurrence au sein de l'agriculture européenne. » souligne Brune Poirson

La France est le seul Etat membre à s'être opposé lors du vote au Conseil en juillet à l'adoption de ce texte, qui ne tient pas compte de la toxicité chronique de ces produits sur les abeilles. Le Gouvernement français partage les inquiétudes des députés européens et souhaite que la proposition de règlement soit revue au plus vite afin de renforcer la protection des pollinisateurs face aux impacts des produits phytopharmaceutiques.

Plus globalement, la France mène et soutient une politique ambitieuse de protection des pollinisateurs vis-à-vis des produits phytopharmaceutiques, comme en témoigne l'interdiction de l'utilisation de 5 néonicotinoïdes en 2018, qui sera suivie de celle de 2 molécules au mode d'action identique en 2019 (le sulfoxaflor et la flupyradifurone).

« Le monde agricole est engagé dans la transition agro-écologique, vers des systèmes de production plus résilients. L'objectif du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation est de pouvoir répondre aux enjeux environnementaux tout en développant des modèles agricoles soutenables sur le plan économique, assurant une juste rémunération des agriculteurs. » Didier Guillaume.

Contacts presse

Service de presse d'Elisabeth BORNE - 01 40 81 78 31

Service de presse de Didier GUILLAUME - Tel : 01 49 55 59 74
